la Terre de chez nous

L'ACTUALITÉ AGRICOLE

FRANCHE-COMTE • BELFORT

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 - N°3665

SUPPLÉMENT NE POUVANT ETRE VENDU SEPARÉMENT DE L'HEBDOMADAIRE LA TERRE DE CHEZ NOUS

Édito

Lucrèce Boiteux, présidente de la MSA Franche-Comté.

Chers délégués cantonaux...

Un hiver morose, un printemps inquiétant, un été difficile, sous haute tension et un automne avec beaucoup de questions et trop peu de réponses. Depuis quelque temps, les années se suivent et malheureusement, se ressemblent pour l'agriculture franc-comtoise.

Les causes ? Chutes catastrophiques des prix des matières premières agricoles hors valeur ajoutée, baisse jamais vue des rendements céréaliers, augmentation des coûts de production mettant à mal la compétitivité française bien que nos produits soient plus que conformes aux normes, sécheresse et intempérie successives venant perturber la pugnacité des chefs d'exploitation de notre région...

Malgré les différents plans de soutien à l'élevage et maintenant aux céréaliers, comme annoncé par le ministre de l'Agriculture, malgré les cellules d'urgence mises en place pour étudier les demandes d'accompagnement des exploitations en difficulté, malgré une activité soutenue des chambres syndicales, malgré les visites de terrain pour laisser le moins de monde possible dans la détresse, la situation évolue peu. Dans ce contexte où une grande partie de nos agricultrices et agriculteurs est mise à mal, c'est à vous, les délégués cantonaux, que je souhaite aujourd'hui plus particulièrement m'adresser pour renforcer la présence de la MSA sur le terrain.

Je compte sur vous pour continuer à exercer les missions de veille et d'écoute active nécessaire, pour qu'une présence, une réponse, un accompagnement puissent être apportés à toute personne qui en aurait besoin. Soyons vigilants au repli sur soi, au mutisme et au fatalisme qui risquent de s'installer. La MSA ne peut pas résoudre tous les problèmes mais c'est dans l'union de nos forces, le dialogue ouvert, le respect d'autrui, que nous pourrons désamorcer l'angoisse de l'avenir. Au travers de votre engagement quotidien, vous êtes le réseau de vigilance de la MSA de Franche-Comté. Nous en reparlerons le 17 octobre prochain à l'assemblée générale de notre institution.

Chambre syndicale

Une crise structurelle ?

Ce jeudi 6 octobre se tenait la chambre syndicale de la FDSEA du Doubs au siège de Terre Comtoise à Vaux-les-Près. Ce rendez-vous était l'occasion pour les acteurs du monde agricole de présenter les mesures mises en place par chaque organisme face à la crise, tout en faisant un focus sur la conjoncture grandes cultures du département.

Lors de cette chambre syndicale, de nombreux acteurs du monde agricole se sont réunis autour de Clément Tisserand et de Philippe Monnet.

Clément Tisserand, président de Terre Comtoise, accueillait ce jeudi 6 octobre la chambre syndicale de la FDSEA du Doubs. L'agriculteur est revenu sur la souffrance des producteurs de viande, de céréales et de lait, rappelant qu'à Terre Comtoise *« on voit ces difficultés, des difficultés de trésorerie entre autres, et qui ne sont plus conjoncturelles mais structurelles »*. Il a rappelé que cette chambre visait à *« s'enrichir mutuellement : on ne trouvera pas de solutions dès aujourd'hui, mais c'est en travaillant collectivement qu'on les fera émerger »*.

De difficultés conjoncturelles à une crise structurelle ?

« Ce ne sont plus des difficultés conjoncturelles, on est face à un problème structurel ». Cette analyse est sur beaucoup de lèvres lors de cette chambre syndicale de la FDSEA du Doubs. Ainsi pour Fréderic Moine, directeur de Terre Comtoise, les acteurs du monde céréalier se sont rendus compte que derrière des aléas qu'on pensait inhérents à la filière, émerge désormais un véritable problème structurel. Pour lui *« derrière un problème de rendement et de qualité cette année, se cache avant tout un problème de prix »*. Avec la mondialisation, de petits pays exportateurs sont devenus en quelques années des géants de l'export. *« On disait ne pas pouvoir délocaliser l'agriculture, mais les faibles coûts du fret et du pétrole permettent de déplacer très facilement les produits maintenant »* rappelle-t-il avant d'ajouter : *« Doit-on en arriver à attendre un malheur à l'autre bout du monde ? »*. Pour le directeur de Terre Comtoise, la mondialisation est une arme que chaque pays souhaite utiliser aujourd'hui, mais la France ne peut plus suivre cette course effrénée, *« notre modèle est-il à revoir ? »*.

Si pour Didier Cuenot, président de la section céréales de la FDSEA25, la solution est peut-être à chercher du côté des charges des agriculteurs, Michel Foltête, président de l'UAC, se demande quant à lui comment donner de la valeur ajoutée à nos productions agricoles. Pour Claude Henriot, président du CER France Alliance Comtoise, c'est aussi cette dernière piste qu'il faut creuser en priorité. Pour lui, les agriculteurs français subissent des crises conjoncturelles dont la fréquence accélère. Il se pose donc la question : *« Nos zones intermédiaires sont-elles adaptées pour lutter face à ces géants naissants ? »* Avant de conclure : *« Il y a un potentiel à aller chercher via les filières et la recherche de valeur ajoutée »*. Christian Schwartz, directeur départemental des territoires (DDT), conclut lui aussi sur l'existence d'une crise plus structurelle que conjoncturelle. Preuve en est selon lui de l'augmentation des montants apportés à l'agriculture française cette année et qui reste pourtant dérisoires face au nombre d'exploitations dans le besoin.

Morgane Branger, FDSEA25

Point d'étape sur les réponses apportées par les acteurs du monde agricole

Cette chambre syndicale était aussi l'occasion de faire un point d'étape des réponses de chacun face à la crise :

Terre Comtoise : Un ensemble de mesures ont été prises par Terre Comtoise pour aider les agriculteurs à redémarrer leur campagne comme les reports de créances et les avances d'intrants. Frédéric Moine a également insisté sur l'importance pour un céréalier de travailler son prix de revient.

MSA : Lucrèce Boiteux a fait le point sur quelques mesures mises en place par la MSA.
- Demande de prise en charge des cotisations : 378 dossiers ont été déposés dans le Doubs pour 1 651 dossiers en Franche-Comté.
- Prime d'activité : 318 demandes ont été faites dans le Doubs et 2018 pour la Franche-Comté.
- Calcul des cotisations sur une assiette N-1 : 520 demandes ont été accordées en 2015 (704 demandes) et 380 accords de principe ont été validés en 2016 (390 demandes).

Lucrèce Boiteux a tenu à avertir les participants de la chambre syndicale que cette diminution des demandes a vraisemblablement pour origine une lassitude et un désarroi des agriculteurs.

DDT : Elle va inviter les agriculteurs ayant bénéficié du fonds d'allégement des charges à entrer dans une phase de diagnostic. Même si l'enveloppe d'aide à la réduction de la production laitière a été consommée à 99 %, celle-ci a été reconduite une seconde fois. Dans le Doubs, seules 54 exploitations l'ont demandée lors de la première échéance contre 13 000 au niveau national.

Le 24 octobre seront soldées la totalité des aides Pac 2015 ainsi que la totalité de l'ATR 2016.

GDS : Le GDS a fait le choix d'une prise en charge exceptionnelle de cotisations via le FMSE, en parallèle le choix a été fait d'éviter toute hausse de la cotisation de base. Ces mesures représentant 80 000 €.

CERFRANCEALLIANCE comtoise : Le CERFRANCE a fait le choix de traiter gratuitement tous les dossiers de demande pour le Fac. En parallèle, les agriculteurs pourront faire le choix de revoir à la baisse leur type d'accompagnement, avant les délais contractuels. Des formations sur les bases de la gestion prévisionnelle seront mises en place à destination des agriculteurs.

Crédit agricole : Un ensemble de disposition ont été mises en place. La possibilité d'une année blanche (20 dossiers dans le Doubs pour 200 dossiers francs-comtois) ou la restructuration de la dette fournisseurs. Pour la restructuration des prêts modulables, que l'État la prenne en charge ou non, le Crédit agricole assumera le tiers du coût de restructuration.

Groupama : Sur demande, le paiement des cotisations 2017 pourra être repoussé d'un trimestre, que l'exploitation soit en paiement annuel ou trimestriel. Pour cela, un numéro vert permettra de joindre un gestionnaire. Cette démarche n'entraînera pas de surcoûts pour l'exploitant.

60 % de leurs assurés climatiques toucheront une prime cette année, avec un ration indemnisation/cotisation de 244 % pour l'assureur.

Autour de cette question de l'assurance récolte, la FDSEA du Doubs réunira les assureurs et les différentes parties autour d'une même table, afin de déterminer quel système serait le plus efficient pour notre territoire.

GEN'IAtest : La coopérative a pris la décision de redistribuer ses bénéfices aux agriculteurs, avec un soutien plus important aux agriculteurs de la zone basse (cf : *La Terre de chez nous* du 30 septembre).

Soja

Soja comtois ! Oui ma foi !

Depuis plusieurs années, Terre Comtoise participe activement à la mise en place d'une filière « soja de pays ». La dernière chambre syndicale de la FDSEA du Doubs, qui s'est tenue au siège de la coopérative, a été l'occasion de revenir dans le détail sur cette filière naissante.

Jeudi 6 octobre se tenait au siège de Terre Comtoise, la chambre syndicale de la FDSEA du Doubs (voir aussi l'article en page 1A). Lors de celle-ci Clément Tisserand et Frédéric Moine, respectivement président et directeur de la coopérative, ont été invités à intervenir sur le bilan des récoltes sur leur zone de collecte, mais aussi sur une filière en développement : « soja de pays ».

Entre hyper-producteurs et hyper-consommateurs

Avec une production de 330 Mt, le soja est de loin le principal oléagineux à l'échelle mondiale. Cette culture est caractérisée par une production en constante hausse depuis plus de dix ans (hausses des surfaces et des rendements). Son bas ratio stocks/consommation de 33 % illustre un marché à la hausse ces trois dernières campagnes qui imprime son rythme à tous les oléagineux. Si les trois géants de la production se trouvent sur le continent américain (USA, Brésil et Argentine), les plus grands consommateurs de soja sont l'UE et la Chine. *Deuxième producteur européen*, la France reste toujours très dépendante des importations.

Or, cette relation entre hyper-producteurs et hyper-consommateurs pose de nombreuses questions. Concentrée sur un seul continent, tout évènement climatique touchant la production d'un de ses trois pays a immédiatement de violentes répercutions sur les marchés. Si on observe les cotations du soja sur une période longue, on remarque également que celles-ci se caractérisent par une augmentation tendancielle. Pour terminer, l'Union européenne se retrouve face à la question OGM. 70 % environ des surfaces mondiales de soja sont OGM. L'Europe interdit leur production ou leur utilisation en alimentation humaine, mais l'autorise en alimentation animale. Mais pour ce dernier débouché, certaines filières spécifiques comme le comté interdisent l'utilisation de produits génétiquement modifiés, induisant la nécessité de différencier circuits OGM et non-OGM.

Vers une filière locale non OGM

Pour Frédéric Moine, directeur de Terre Comtoise, l'enjeu soja en Bourgogne Franche-Comté porte autant sur la consommation, avec une forte demande régionale en tourteau non-OGM (notamment en AOP et IGP), que sur la production. Avec un soja au bon potentiel de production et qui trouve sa place dans les rotations, la région a connu ces dernières années une augmentation de la production de soja, avec une production qui pourrait atteindre 55 000 t cette année pour 25 000 ha, soit le quart de la surface française en soja. Le groupe Terre Comtoise consomme annuellement pour la fabrication d'aliments du bétail plus de 6 000 tonnes de tourteau de soja non OGM, soit 8 à 10 000 t de graines correspondant à environ 4 000 ha. Si la demande en soja de Terre Comtoise était dans le passé assurée par le tourteau non OGM d'origine brésilienne ou indienne, désormais elle est assurée par le tourteau de soja produit localement. Depuis trois ans, aux côtés des coopératives Interval, Bourgogne du Sud et Dijon Céréales, Terre Comtoise travaille avec l'usine Extrusel à Chalon-sur-Saône. Celle-ci assure une excellente valorisation des graines grâce à son unité de trituration qui permet l'extraction d'huile (valorisée dans une filière huile de Soja non-OGM) et la production d'un tourteau de soja gras à haute teneur en protéines : l'Expellor. Avec un potentiel de traitement pour 40 000 t de graines et un bassin de collecte regroupant l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté, l'objectif est avant tout de transformer la graine localement et de couvrir les besoins de notre région. Pour Frédéric Moine, « *technologiquement parlant c'est un vrai défi, nous avons un outil très technique auquel nous apportons de constantes innovations technologiques pour optimiser l'équilibre économique* ».

Terre Comtoise travaille également à l'amélioration des rendements de la production de graines, la performance de cette culture passant par le choix variétal et l'optimisation du parcours cultural. L'enjeu est aussi de produire une graine plus riche en protéines pour d'obtenir un tourteau au plus près des besoins de la filière comté. Par ailleurs, la construction d'une seconde unité de fabrication d'aliments a été lancée cet été. Celle-ci permettra de séparer totalement les deux chaînes de production OGM et non OGM, et de parfaire la traçabilité.

Le « soja de pays », un choix politique

Clément Tisserand, président de Terre Comtoise, le répète : « *nous avons voulu participer à la création d'une filière, tout le monde en discute, mais il faut maintenant faire avancer les choses* ». Le soja est une plante qui permet de réduire la consommation de produits phytosanitaires tout comme la consommation de fertilisants. C'est donc un véritable choix politique fait par la coopérative de mettre en avant cette filière, il est aussi économique et environnemental. Pour Clément Tisserand, « *le potentiel est là, la matière première et l'outil de transformation aussi, mais alors que pour la deuxième année nous utilisons exclusivement ce tourteau de soja non OGM, nous avons le sentiment d'être seuls, pas assez soutenus, la filière en veut-elle ? Beaucoup s'exprime sur le sujet, il faut maintenant joindre les actes à la parole* ». Extrusel permettrait de produire 25 000 à 30 000 tonnes de tourteau, soit de quoi couvrir entièrement les besoins de la filière comté franc-comtoise. Pour Fabien Colin, venu représenter le CIGC, « *l'interprofession ne peut être qu'en demande de telles innovations, puisqu'elle est toujours à la recherche d'améliorations pour permettre l'autonomie des exploitations. Le travail d'ouverture du cahier des charges sera l'occasion d'aborder le sujet* ». Pour Daniel Prieur, président de la CIA 25-90 « *le contexte mondial de production du soja restera toujours source de tensions. La protéine végétale produite localement représente donc une voie vers laquelle se tourner* ». C'est Philippe Monnet, président de la FDSEA 25, qui conclura cette présentation en rappelant que « *dans des filières de qualité comme la filière comté, on n'est jamais à l'abri qu'on nous passe devant. Savoir être dans l'anticipation c'est notre force !* ».

Le soja sera-t-il une filière d'avenir pour la région ? Le débat est lancé, encadré par Philippe Monnet et Clément Tisserand,

Morgane Branger, FDSEA25